



Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs



ANNÉE
2026/2027

Fiche RNCP
N°38862

PRÉSENTATION

Cette formation de niveau Bac+3 associant la Faculté de Droit Économie-Gestion et AES, L'Université de Bretagne Occidentale et l'ITES vise à former les mandataires judiciaires à la protection des majeurs. La licence professionnelle « Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » constitue désormais le diplôme requis pour exercer les mesures de protection juridique. Cette formation est obligatoire pour l'exercice professionnel de ces mesures et est encadrée par le décret n° 2023-1379 du 28 décembre 2023 relatif aux conditions d'exercice des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

OBJECTIFS

► Aptitudes et compétences

L'objectif de la Licence professionnelle est d'acquérir, en un an, les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Compétences visées

- > Connaître et appliquer le cadre légal d'un suivi de mesure de protection des majeurs
- > Mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire, fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne dans le respect de ses droits
- > Inscrire ces missions dans une approche globale de la personne et de son environnement (familial, social, culturel)
- > Identifier et respecter les capacités et volontés de la personne protégée
- > Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire, notamment éthique et déontologique

PUBLIC CIBLE

Elle s'adresse aux personnes ayant un parcours de formation dans les domaines du droit, de l'économie, de la gestion, de l'administration économique et sociale ou des sciences sanitaires et sociales et qui respectent les conditions d'accès (cf. "modalités pratiques").

- > Accessible en formation continue et en contrat d'apprentissage

PROGRAMME

➤ Enseignements

La formation se déroule autour de 4 blocs de compétences délivrés sur deux semestres :

Bloc de compétences 1 : appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations

- > Les régimes de protection juridique
- > Les droits de la personne protégée
- > Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives
- > Droits et responsabilités de la personne protégée (Vie familiale et responsabilité civile et pénale de la personne protégée)
- > Limites d'intervention du MJPM
- > Vie professionnelle du majeur protégé

Bloc de compétences 2 : adapter l'accompagnement à la personne protégée

- > Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et de la santé
- > Réagir aux situations en fonction des vulnérabilités de la personne protégée (les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences ; gestion des situations d'urgence et de crise)
- > Positionnement du MJPM : pratique et formalisation
- > Méthodes et techniques de communication

Bloc de compétences 3 : agir en tant que professionnel de la protection juridique

- > Gestion budgétaire, administrative, patrimoniale et fiscale
- > Ethique & déontologie
- > Modes d'exercice et responsabilités du MJPM

Bloc de compétences 4 : approfondir ses savoirs professionnels

- > Mises en situation professionnelles
- > Projet tuteuré
- > Rapport d'alternance ou de stage
- > Outils numériques

➤ Évaluations

Les évaluations sont effectuées par blocs de compétences soit par des examens écrits d'une durée de 2h à 3h soit par des examens oraux avec un temps de préparation. A cela s'ajoute un travail sur dossier dans le cadre du projet tutoré, un examen pratique oral et un rapport de stage ou d'alternance avec soutenance orale.

➤ Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur des méthodes professionnalisantes, avec des interventions d'enseignants universitaires de l'UBO, des formateurs de l'ITES, et de professionnels en activité. L'alternance articule étroitement les situations de travail en structure et les apports en formation afin de construire et développer les compétences professionnelles de l'apprenant.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Muriel REBOURG, Professeur à la Faculté de Droit Économie Gestion et AES, *Université de Bretagne Occidentale* et Responsable du Laboratoire de Recherche en Droit - *LAB-LEX (UR 7480)*

MODALITÉS PRATIQUES

Durée

456 heures dont 15 heures d'examens.

En alternance, sur un rythme de principe :

- > 2 semaines par mois en cours entre septembre et janvier
- > puis 1 jour par semaine en cours de janvier à août

Ce rythme répond à la demande locale du secteur professionnel.

Localisation des cours

Les enseignements sont dispensés à Brest, à l'ITES et à l'Université de Bretagne Occidentale

Dates

- > Début de la formation : 1er septembre 2026
- > Fin de la formation : 30 août 2027

Tarifs 2026/2027

Nous consulter

CANDIDATURE

Conditions d'accès :

- > Avoir validé 120 ECTS dans les mentions suivantes du diplôme national de licence : droit, économie, gestion, économie et gestion, administration économique et sociale, sciences sanitaires et sociales
- > **ou** avoir validé 120 ECTS d'un Diplôme d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)
- > **ou** être titulaire d'un BTS ou DUT des filières sociales et gestion - administration - droit - finance

La sélection s'effectue sur examen du dossier de candidature et entretien avec le jury de la formation si nécessaire, après que la commission pédagogique ait déclaré le candidat admissible en se basant sur des critères académiques.

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, le Service d'Accompagnement des Spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous guident dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail handicap.referentfc@univ-brest.fr dès le début de vos démarches.

À l'ITES : pour vous permettre de suivre votre parcours de formation dans les meilleures conditions, un référent, salarié de l'ITES, accompagne tous les étudiants en situation de handicap. Contactez-nous par mail à : ref-handicap@ites-formation.com

CONTACTS

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance

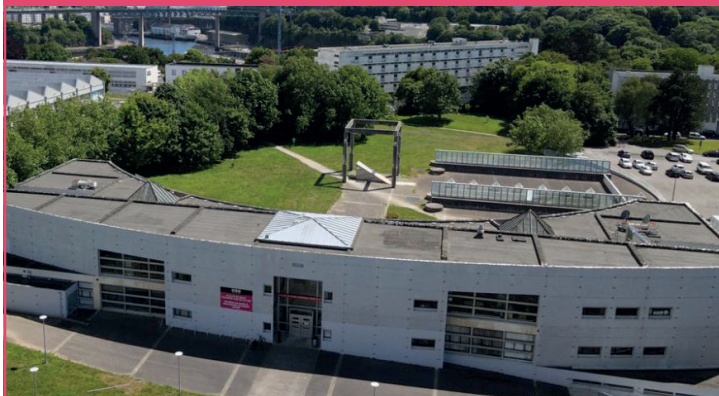
Adresse : 20 avenue Victor le Gorgeu – CS 93837 – 29238 Brest cedex 3

Responsable administrative : Anaëlle LOSSOUARN

Secrétaire de formation : Marina SALAÛN

Téléphone : **02 98 01 80 58** - Mail : lpmjpm@univ-brest.fr - Site web : www.univ-brest.fr/fc

À propos de la Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES



Créée en 1971, la Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES est installée à Brest et est aussi présente à Quimper, au pôle Pierre Jakez-Hélias.

La Faculté accueille environ 2 500 étudiants qui se répartissent en trois filières générales : Droit, Économie-Gestion, Administration Économique et Sociale, de la licence (bac + 3) au master (bac + 5) et doctorat (bac + 8), en formation initiale et en reprise d'études.

Ces formations sont assurées par des enseignants et enseignants-chercheurs de différents laboratoires de recherche de l'UBO et plus précisément des deux laboratoires de l'UFR, le Lab-LEX en Droit et l'UMR AMURE en Droit et Économie de la mer.

La Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES est une faculté à taille humaine qui offre à ses étudiants de bonnes conditions d'études :

- > Amphithéâtres
- > Salles multimédias pour les langues et l'informatique
- > Salles de cours équipées en vidéo-projection et connexion WIFI en accès libre

Ces derniers bénéficieront aussi des différents services de l'UBO : bibliothèques, orientation, sport, culture...

► **Site web :** www.univ-brest.fr/faculte-droit-economie-gestion-aes

À propos du Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance



Permettre aux professionnels du territoire de consolider ou acquérir de nouvelles compétences tout au long de leur carrière afin d'optimiser et de sécuriser leurs parcours : telle est l'une des actions majeures du Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance (SUFCA) de l'UBO.

Grâce à son expérience et ses contacts permanents entretenus avec les acteurs socio-économiques, le SUFCA identifie les besoins en compétences nouvelles sur le territoire et conçoit des formations qui y répondent.

L'offre de formation continue dédiée aux professionnels possède ainsi de nombreux atouts :

- > Des enseignements concrets permettant aux professionnels de mettre immédiatement en pratique ce qu'ils ont appris lors des formations
- > Des temps d'échanges et de partage des bonnes pratiques
- > Une offre pluridisciplinaire : des sciences humaines et sociales aux langues étrangères en passant par les sciences maritimes, la santé, le droit, les ressources humaines ou encore l'administration des organisations. Les professionnels peuvent trouver au SUFCA, un vaste panel de formations
- > Des enseignements de qualité, adossés à une recherche de pointe conduite au sein de l'Université
- > Des formateurs à l'écoute des problématiques rencontrées par les participants et qui adaptent leurs contenus pour y apporter des réponses

► **Site web :** www.univ-brest.fr/fc

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Formation Continue et Alternance – Université de Bretagne Occidentale



ITÉS – Institut de formation au Travail Éducatif et Social



LPro Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs
UBO SUFCA - Informations non contractuelles - Janvier 2026 - Photo : Freepik